SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER
Abonnement : 1 an : 4 N.F. 50
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi
65me Année
SAMEDI 20 FEVRIER 1960

Le Numéro : 0 N. F. 10
No 736

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 0 N.F. 80 la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

CHEZ
BARTEX
GRANDE QUINZAINE DE BLANC
Maison de Confiance
— ENTREE LIBRE —

CONTE DU SISTERON-JOURNAL

COLIBRI

par Edmond CALVET

(suite et fin)

A l'issue des obsèques, son frêle corps d'oiseau des îles, pieusement couché dans un cercueil capitonné de soie blanche, fut déposé dans la chapelle de la crypte, sous les regards de la **Vierge Noire** qui, dans la splendeur de ses parures recouvrées miraculeusement après plus d'un siècle, semblait accueillir d'un sourire divinement reconnaissant l'enfant de couleur, appelé désormais à reposer glorieusement à l'ombre de sa protection maternelle.

A quelques semaines de là, son Eminence qui paraissait avoir vieilli de plusieurs années et dont le visage avait perdu hélas ! la tendre couleur d'une rose d'automne, s'empressa de faire graver, en lettres d'or, sur la blanche dalle de marbre qui recouvre désormais le corps de son regretté filleul, une épitaphe en vers latins que son auteur vient souvent, à genoux, réciter comme une prière, d'une voix brisée...

Pour notre humble part, nous avons essayé de la transposer en notre langue avec le constant souci d'en conserver autant que possible cet on ne sait quoi de suprêmement émouvant qui fait le mérite du texte original, délicat poème à l'accent virgilien où s'épanouissent on ne peut plus douloureusement les touchantes effusions d'un cœur si atrocement atteint dans ses sentiments d'affection quasi paternelle qu'il subsiste à jamais, en ses profondeurs secrètes, comme une sorte de pudique reproche, voire une manière de protestation à peine voilée à l'encontre de la décision par laquelle il a plu au Tout-Puissant d'exiger que la jouissance d'un grand et légitime bonheur ne pourrait être accordée qu'au prix d'une des plus déchirantes douleurs humaines : la perte d'un être cher tragiquement fauché en la fleur de sa jeunesse ! !...

EPITAPHE

Date lilia...
Virgile

Il n'est plus !... Est-il bien possible que déjà il ne soit plus, l'enfant Colibri, devenu, par la grâce du baptême, notre filleul Ildefonse ?... Hélas ! il est douloureusement vrai que Dieu a soudain retiré son âme blanche de son étui d'ébène !... Dans l'accablement où nous plonge un malheur qui vient de fondre sur nous comme la foudre, nous restons muet de stupeur !... Empressons-nous néanmoins de nous incliner devant la main qui nous a frappé pour donner sans doute un haut exemple en la personne d'un Prince de l'Eglise !...

Ah ! qu'au moins il nous soit permis de déplorer la disparition prématurée d'un filleul bien-aimé dont la douce présence était indispensable au maintien de notre santé chancelante !... Car avec lui s'en sont allés les jeux badins, les ris folâtres, les grâces naïves qui, en l'hiver neigeux de nos ans, nous avaient procuré la bienfaisante illusion de revivre quelques heures enchantées de notre jeunesse hélas ! depuis longtemps révolue !...

Mystère insondable des desseins de la Providence sur les destinées humaines !... Dieu ne nous avait donc inspiré de faire venir de l'autre côté de la Terre ce frêle enfant de couleur que pour lui permettre d'accomplir, le temps d'un éclair, dans la fleur de son âge d'innocence, une action si étonnante qu'il nous est impossible de douter qu'un ange du Ciel n'ait passé parmi nous, pauvres humains, pour y retourner sitôt sa mission accomplie !...

Oh ! pourquoi... oui, pourquoi a-t-il plu au Maître de toutes choses de nous faire éprouver coup sur coup, en un même jour et à la même heure, les deux plus fortes émotions qui, situées aux extrémités opposées de l'expérience humaine, peuvent soudain, par leur intensité, faire vaciller jusqu'aux fondements de notre raison ?...

Eh quoi ! déjà n'est-ce pas déraisonner que d'oser, Seigneur, vous interroger !... alors que, de toute éternité, vous avez décidé, dans la sérénité de votre sagesse et la souveraineté de votre justice, qu'en la plus émouvante des conjonctures, une douleur infinie devait être obligatoirement pour nous la lourde rançon d'une immense joie, d'ailleurs pieusement légitime qu'il dépendait pourtant de vous seul, ô Tout-Puissant, qu'elle ne fût pas voilée — peut-être aussi rapidement, hélas !... — de l'ombre d'un irréparable malheur ! !...

Acceptons donc, d'un cœur soumis, mais saignant à jamais, de boire jusqu'à la lie le breuvage d'amertume qui nous est versé dans les coupes d'or de la joie ! !...

Et puisque Dieu ne nous a pas mesuré le don des larmes, laissons-les couler lentement... Il est si doux parfois, dans la nuit tragique où soudain nous isole le malheur, d'éprouver, sur notre visage, leur tiède effleurement aussi délicat que la plus amicale caresse !... Car, bien qu'elles n'aient point les vertus d'un baume capable d'adoucir les plaies vives du cœur, elles fortifient, néanmoins, l'assurance, chez les nobles âmes, que, grâce à ces gouttes d'eau, perles de la douleur, il est toujours possible d'entretenir, en leur splendeur secrète, les fleurs immortelles du souvenir !...

O vous, qui, sur la foi d'une juste renommée, venez peut-être de loin pleurer sur cette tombe — hélas ! si-tôt ouverte !... — ayez grand soin, si vous le pouvez, d'apporter des fleurs par brassées, beaucoup de fleurs !... A votre gré, répandez-les silencieusement en frissonnantes jonchées ou bien effeuillez-les en pluie odorante et, si vous désirez tout à fait complaire à l'enfant de couleur, oh ! surtout ! — nous vous en supplions à travers nos larmes !... — faites en sorte qu'elles soient blanches !... rien que blanches ! !...

Edmond CALVET.

Paris - Sisteron, Juillet 1957.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Jean Gabin, Darry Cowl, Bernard Blier, Dora Doll, etc... dans
LE CLOCHARD
(Archimède)

La semaine prochaine
ORGUEIL ET PASSION
(Vista Vision)

Monique

recevra
son aimable
clientèle
à
Fémina-Coiffure
Salon Bernard
23, Rue Droite
Tél. 2.44

RÉUNIONS

Dans la soirée de Lundi, à la Mairie, s'est tenue l'assemblée annuelle de la Société de Pêche « La Gaule Sisteronnaise ».

Albert Lagarde, président, ouvre la séance en saluant les quelques pêcheurs, qui représentent la grande armée des « Gaules » et remerciant les délégués de St-Auban de leur présence.

Le président fait alors un historique de l'année 1959 pour l'alevinage, et c'est ainsi que 100.000 œufs Fario ont été mis et répartis : 20.000 à Sasse, 10.000 à Rio de Reynier, 10.000 à Mézien, 10.000 à la Pélenquine (Authon), 4.000 à Lagne (Authon), 10.000 à Feissal, 2.000 bassin grossissement Corréard, 20.000 au Jabron, 5.000 à St-Martin de Noyers, 5.000 aux Omergues (source du Jabron), 8.000 dans la Méouge et 2.000 dans le petit ruisseau de Châteauneuf-Miravail.

Des alevins Fario ont été également déversés dans les ruisseaux de la région Sisteronnaise : 15.000 dans le bassin de grossissement de Mételine, 5.000 à la source du Vançon (Feissal), 5.000 à Esparon-la-Bâtie, 3.000 à Mézien, 2.000 dans le Jabron.

Des alevins Arc-en-Ciel ont été versés à Mézien et dans le Jabron, soit 10.700. Des truitelles Fario dans le Rio de Mézien et Sasse.

Le président continue son exposé et indique que dans le premier mois de l'année 1960, 90.000 œufs Fario ont été mis dans les différents cours d'eau Il reste à souhaiter d'heureux résultats sur cet alevinage.

Le président fait connaître l'emplacement de la réserve de la Société. Cette réserve est située à partir du premier virage après le tunnel jusqu'au village d'Esparron-la-Bâtie.

Le président fait connaître que le service des Eaux et Forêts a fait cadeau à la Société d'environ 5.000 truitelles de 15 à 17 cms qui ont été déversées.

L'exposé du président est terminé et la parole est donnée au trésorier M. Pellissier. Celui-ci donne un compte-rendu financier des plus précis et annonce que la Société comptait, en 1959 1.522 membres.

Quelques discussions d'ordre général et à la bonne marche de la Société sont débattues et la séance est levée.

Voici la composition du bureau :

Présidents d'honneur : MM. Fauque, maire et conseiller général, et Esmieu Jean.
Président : M. Lagarde Albert.
Vice-Président : M. Latil Arthur.
Secrétaire : M. Bernard Maurice.
Secrétaire-adjoint : M. Pastor Alfred.
Trésorier : M. Pellissier Georges.
Trésorier-adj. : M. Badet Georges.
Membres : MM. Bonnet, Conedera, Bidot, Buès Pierre, Montlaux, Silvy, Corréard, MM. Delacasagrande et Mary, délégués de Saint-Auban, MM. Julien et Muselli, agents des Eaux et Forêts.

* * *

Egalement Lundi, à 21 heures, à la Mairie, s'est tenue la première réunion du nouveau Comité des Fêtes. Le président Dupery donne la composition du bureau ainsi formé :

Président : Henri Dupery.
Vice-Présidents : MM. Robert Baret et Armand Achard.
Trésoriers : MM. Mercier et Dussaillant.
Secrétaires : Mme Rulland et M. Samuel.
Matériel : Mario Bertagnolio.
Membres : Léon Albert, Angeli, Plume, Maimone, Jouve Claude, Fabiani, Loire et Rougny.

Il est porté à la connaissance de chacun, qu'absent à trois réunions, le membre est considéré comme démissionnaire.

Le président annonce la mise en place de ce Comité. Il souhaite entre tous les membres une excellente entente et une bonne camaraderie.

La présence à cette réunion de M. Micol, entrepreneur de spectacles à Marseille est acceptée. M. Micol fait connaître ce que l'on peut présenter, le soir du Corso, le 6 Juin, en un spectacle de Variétés. Il assure le Comité de la présence d'une très grande vedette et peut-être deux...

Les journées du Mardi-Gras et de la Mi-Carême seront préparées, ainsi que les bals.

Le Comité va donc se mettre au travail et d'ici quelques jours, nous connaîtrons certainement les grandes lignes de son programme. Pour l'instant des lettres sont échangées, des pourparlers sont engagés, et tout laisse prévoir qu'en 1960, Sisteron aura encore de beaux jours de fêtes et de distractions.

A. T. M. et Comité des Fêtes

Une nouvelle société vient de voir le jour à Sisteron : l'A.T.M. Elle n'avait pu, jusqu'ici, présenter aux Sisteronnais ses lettres de créances. Elle le fait et indique aujourd'hui son origine, comme elle développera dans un prochain exposé la tâche qu'elle veut mener à bien pour le bon renom de Sisteron.

QU'EST-CE QUE L'A. T. M. ?

Que signifie, au milieu de l'abus que notre époque fait des signes abréviatifs, ces trois lettres « A. T. M. » ?... Celà veut dire : ARTS, THEATRE, MONUMENTS. Celà veut dire surtout : dévouement de quelques Sisteronnais à la cause du Théâtre de la Citadelle, des Monuments de Sisteron et du service de l'ART sous toutes les formes que ce mot magique peut impliquer à Sisteron : Exposition, Aide au Musée, Récitals, Conférences.

COMMENT EST NEE L'A. T. M. ?

L'A. T. M. est née au sein du Comité des Fêtes le jour où le Président Achard, en 1958, a fait désigner une commission de cinq membres pour s'occuper spécialement du Théâtre de la Citadelle, dont on savait qu'il devait prendre, après la courageuse « relance » de Maurice Allègre en 1956, une importance toujours plus grande.

C'est un fait que le Théâtre de la Citadelle n'est plus un Théâtre Sisteronnais, ni même bas-alpin. Il est devenu le Théâtre de toute une région dans le faisceau des FESTIVALS nationaux.

En 1959, le Théâtre accédait à ce plan national et réclamait plus d'attention, plus de soins, un « service » de tous les instants. En même temps son administration se compliquait et son budget s'étoffait jusqu'à égaler sensiblement celui du Corso.

Il était donc nécessaire que la commission du Théâtre désignée par le Comité des Fêtes, acquière une indépendance administrative et budgétaire, pour bénéficier entre autres de certains abattements fiscaux.

Cette nécessité se faisait sentir par ailleurs sur un tout autre plan, celui du financement de l'œuvre poursuivie. En effet, le Comité des Fêtes s'était vu jusque là refuser les subventions auxquelles il prétendait, celles-ci ne pouvant être accordées qu'à un organisme s'occupant exclusivement de Théâtre et pour le seul financement de l'amélioration de l'outil théâtral, encore imparfait.

Et cette nécessité, tous les membres du Comité des Fêtes en étaient si persuadés que lors de l'assemblée générale du 9 Décembre 1959, ils demandaient à **l'unanimité**, en adressant leur lettre collective et habituelle de démission en fin d'exercice à M. le Maire, de bien vouloir désigner un membre de la commission de la Citadelle pour constituer officiellement cet organisme nécessaire à la bonne marche et à l'essor du Théâtre.

Ce vœu trouvait un écho favorable auprès de M. le Maire et celui-ci désignait M. Pierre Colomb pour constituer l'Association indépendante appelée désormais à gérer le Théâtre, en s'appuyant naturellement sur le Comité des Fêtes et le Syndicat d'Initiative, sous l'égide de la Municipalité.

Le 16 Janvier 1960, M. Colomb présentait au cours d'une réunion de l'ancien Comité des Fêtes, les personnes ayant accepté de faire partie du nouveau groupement.

LA COMPOSITION DE L'A. T. M.

Ces personnes, quelles étaient-elles ? Tout simplement les membres de l'ancienne commission du Théâtre au sein du Comité, désignée, on s'en rappelle, en 1958, et reconduite en 1959, par le Comité unanime à rendre hommage à l'œuvre menée à bien.

Ceux-ci MM. Gallissian Augustin, Voliaire Pierre, Aubry Jean, Reynaud René, Colomb Pierre, devaient appeler à eux de bonnes volontés pour porter à dix l'effectif du nouveau groupement, à la composition calquée sur celles d'organismes semblables, à l'efficience certaine.

Il était naturel que l'on appelât dans la nouvelle formation ceux qui s'étaient plus particulièrement dévoués à l'organisation des soirées de la Citadelle, tout en regrettant de ne pouvoir inviter tous ceux qui avaient « prêté » leurs concours pour la réussite que l'on sait d' « ANTIGONE » et du « MARIAGE » notamment.

Nommons ces membres venus étoffer l'effectif initial : MM. Lieutier Marcel, Plauche Albert, Andine Gérard, Gabert Marcel.

Il manquait à cette équipe un technicien qualifié et l'on demanda à M. de San Bartolomé, qui s'était dévoué spontanément pour l'organisation matérielle de la mise en scène d'Antigone, de se joindre à elle.

Au cours de cette réunion du 16 Janvier, présidée par M. le Maire et devant ses camarades du Comité des Fêtes, M. Colomb affirmait au nom de tous les membres du nouvel organisme, qu'ils restaient bien au Comité et demandaient, comme par le passé, leur part de travail dans l'organisation de toutes les manifestations et plus spécialement dans celle du Corso 1960.

Et faut-il rappeler à ceux qui ont pu ou qui voudraient l'oublier, que toutes les personnes que nous venons de citer, faisant à présent partie de l'A. T. M. n'ont jamais manqué à leur tâche, depuis des années, dans tous les domaines où le Comité des Fêtes a pu avoir besoin de leur dévouement, et qu'elles ne sauraient aujourd'hui « saper » comme certains, mal informés, ont pu le répéter, un organisme qu'elles ont toujours servi et auquel elles demeurent fidèlement attachées ?...

Et maintenant que le Comité des Fêtes, avec son nouveau président M. Dupery, a pensé qu'il était préférable de ne pas compter dans les deux organismes au service pourtant de la même petite ville, les mêmes personnes, l'A. T. M. reste malgré tout à la disposition du nouveau Comité qui trouvera en elle l'aide et l'appui qu'il peut en attendre, pour l'organisation du Corso et de toutes les manifestations servant l'intérêt et le beau renom de Sisteron.

Comme d'ailleurs l'A. T. M. espère pouvoir faire appel à ses camarades d'hier et de toujours à l'occasion de ses organisations, car en définitive, pour le Comité des Fêtes comme pour l'A. T. M. compte seul ce Sisteron que tous nous aimons, cette petite ville qui sait faire mieux que les plus grandes, grâce au dévouement, au désintéressement de quelques-uns.

Cette semaine dans
PARIS - MATCH
Tout sur l'explosion de la Bombe Atomique Française.

© VILLE DE SISTERON

ALCAZAR - DANCING

Mardi 1er Mars, Mardi-Gras 1960, dans la belle salle de l'Alcazar, André Bermond animera la grande Soirée Dansante.

L'Ensemble d'André Bermond, de la Radio Télévision Française, est à la hauteur de sa tâche, il rehausse de sa présence cette soirée de Carnaval, et c'est là que sera le rendez-vous de tous, jeunes et vieux, masqués et travestis, dans une ambiance d'autrefois.

APPEL AUX LAIQUES

Erratum : A la liste des nombreuses personnalités qui ont signé l'appel aux laïques paru dans ces colonnes, il convient d'aojuter :

M. Reymond, Directeur de l'Ecole de Garçons, dont le nom a été omis par erreur, ce dont nous nous excusons.

OUVERT TOUS LES JOURS

COMITE DES FETES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes fera sa traditionnelle sortie au Cabanon pour le Mardi-Gras.

Toutes les personnes désirant se joindre aux membres du Comité, sont priées de se faire inscrire chez Mme Rulland, rue Saunerie, ou chez M. Samuel, centre ville.

Les inscriptions seront closes Lundi 22 Février, dernier délai.

OUVERTURE DE LA PECHE

Nous rappelons que l'ouverture de la pêche à la truite a lieu aujourd'hui Samedi 20 Février au lever du soleil.

A partir de cette date, la pêche sera ouverte dans tous les cours d'eau de première et de deuxième catégorie.

CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES

Le Conseil d'Administration du Conseil de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques de Sisteron, réuni le Vendredi 12 Février, a approuvé à l'unanimité la campagne entreprise par le Comité National d'Action Laïque pour la défense de l'Ecole Laïque. Il invite les Parents d'Elèves à signer les cahiers de pétition qui leur seront présentés par les collecteurs du CLAL.

La Quincaillerie AUBRY-TURCAN sera fermée du Lundi 22 au Vendredi 26 Février

AVIS

M. SASSANO Mathieu, rue Porte-Sauve, informe le public qu'à dater de ce jour il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née PACROS, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE « PAUL ARENE »

A la suite d'une réunion du Conseil tenue le 12 Février 1960 et conformément aux directives de la Fédération, les Parents d'Elèves sont invités à s'associer à la campagne pour la Défense de l'Ecole Laïque et à signer la pétition qui leur sera présentée par les collecteurs du Comité Local d'Action Laïque.

AGENCE ALPINE
René REYNAUD
B 3 — Les Arcades
PRETS DIVERS CREDITS
SOLUTION RAPIDE
Consultez-nous.

ELECTIONS A LA CHAMBRE DE METIERS

Les Syndicats Artisanaux des Basses-Alpes sont informés que la liste électorale spéciale des Syndicats Artisanaux, dressée en vue des prochaines élections à la Chambre des Métiers, est déposée simultanément à la Préfecture et à la Chambre de Métiers où ils peuvent en prendre connaissance.

Les réclamations contre ces listes devront parvenir à la Préfecture avant le 22 Février dernier délai.

ANCIENS COMBATTANTS

L'Amicale des Anciens Combattants et victimes de guerre remercie la famille de Latil Achille, ancien combattant, décédé à Mison à l'âge de 79 ans, pour le don de 3.000 frs qu'elle a fait à l'Amicale.

* * *

Nous rappelons que l'Amicale des A.C.V.G. de Sisteron tiendra son assemblée générale dans une salle de la mairie demain Dimanche 21 Février, à 9 heures 30.

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée
Auto-Ecole LATIL
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

BASKET-BALL

Si le foot-ball était Dimanche au repos, par contre l'équipe de basket du Sisteron-Vélo a joué et a été battue par Manosque 59-50 sur le terrain du Pré de Foire.

L'équipe de Manosque mérite sa victoire. Sisteron a joué courageusement, car sans entrainement on ne peut prétendre à s'imposer. Il est à signaler la rentrée de deux bons éléments qui donnent à cette formation l'allant nécessaire.

* * *

FOOT - BALL

Demain Dimanche, Sisteron-Vélo va en déplacement à Luynes pour un match de championnat première division de Provence.

Souhaitons toujours une victoire Sisteronnaise.

Un bon placement...
PLEIN CENTRE A SISTERON
A VENDRE
MAISON DE RAPPORT
avec étage libre.
S'adresser : A. PERRYMOND
à Volonne.

ACCIDENTS

Au début de la semaine, à la tombée de la nuit, un accident d'auto a eu lieu sur la Nationale, vers le Logis-Neuf. Une auto conduite par Marcel Couton, propriétaire du Bar des Arcades, rentrait à Sisteron. Une autre auto, conduite par M. Mevolhon René, travaillant aux Armands, mais habitant Sisteron, allait doubler la voiture de M. Couton quand il aperçut, venant en sens inverse, un cycliste qui roulait sans phare. M. René Mevolhon, pour éviter le cycliste, se porta beaucoup plus sur sa droite, mais accrocha la voiture de M. Couton et la transporta sur une trentaine de mètres. Après avoir fait deux tonneaux, les deux autos se sont retrouvées dans le fossé, une de chaque côté de la route.

Cet accident a occasionné d'importants dégâts matériels. Seuls M. et Mme Couton ont été légèrement blessés.

La gendarmerie a procédé à l'enquête d'usage.

* * *

Vendredi dernier, vers 19 heures, notre compatriote Jacky Martin, travaillant à l'Usine Péchiney, se rendait à son travail lorsque, aux environs de Peipin, il fut ébloui par les phares d'une voiture et en voulant trop se serrer sur sa droite, il heurta un platane.

Jacky Martin a été légèrement blessé au visage, mais son auto a subi d'importants dégâts matériels.

* * *

Dans la soirée de Dimanche dernier, vers 15 heures, une voiture immatriculée dans les Hautes-Alpes, conduite par une dame, a heurté le parapet, Avenue des Arcades, face à l'étude de Me Béronie, montant sur le trottoir et ne s'arrêtant qu'après avoir démoli 5 mètres de balustrade.

Parapet démoli et voiture abimée.

CHEZ LES INSPECTEURS PRIMAIRES

Les Inspecteurs et Inspectrices départementaux de l'Enseignement Primaire des Basses-Alpes ont tenu le 15 Février 1960 une réunion syndicale à l'issue de laquelle une délégation a demandé à être reçue par M. l'Inspecteur d'Académie et par M. le Préfet auxquels les membres de cette délégation ont exposé les divers motifs de mécontentement que suscite l'actuelle situation faite à leur fonction, et remis un mémoire établi à cet effet par leur Syndicat National.

Ce document souligne les charges et responsabilités de plus en plus lourdes qui incombent à ces fonctionnaires et, par contraste, le sensible déclassement indiciaire dont, en matière de traitement, ils sont victimes, et insiste sur l'insuffisance des moyens matériels mis à leur disposition pour assurer leurs fonctions (bureau et secrétariat en particulier).

Dans la lettre remise au Préfet, ils déclarent notamment vouloir par cette démarche « attirer sans éclat mais fermement l'attention du Gouvernement sur une situation qui (leur) devient de plus en plus intolérable, et souhaiter obtenir satisfaction sans être obligés de recourir à des modes de revendications plus spectaculaires qui ne sont pas dans (leur) tradition ».

PLOMBERIE ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL
SFRECOLA François
2, rue Saunerie — SISTERON

UN TRAIN DE MARCHANDISES DERAILLE PRES DE SISTERON

Le déraillement d'une locomotive est venu mettre en émoi, la semaine dernière, le personnel S.N.C.F. du district de Sisteron.

Il était 7 h 55 quand le train de marchandises 9.165 venant de Veynes, était brutalement stoppé à deux kilomètres au nord de Sisteron, à hauteur de l'Usine de Mételine.

Pour une raison que l'enquête essaiera de déterminer, une locomotive avait quitté la voie à hauteur du secteur de voie appartenant à l'usine.

Heureusement le restant du convoi restait sur les rails, limitant ainsi les dégâts matériels.

Le trafic ne subit qu'une perturbation d'une demi-heure, la voie étant rétablie normalement dans la matinée.

Autos-Occasions
Tourisme Utilitaire
Véhicules Industriels
Vente, Achat, Echange, Crédit
R. ROUGNY
SISTERON Télé 158

OBLIGATIONS INCOMBANT A CERTAINS DEBITEURS DE PENSIONS OU RENTES VIAGERES

Contribuables exerçant une activité non commerciale et dont les recettes donnent lieu à déclaration de la part de tiers

L'article 1er de la loi du 28 Décembre 1959 portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux a supprimé la taxe proportionnelle de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Les débiteurs de rentes viagères ou de pensions ne doivent donc plus opérer de retenue au titre de cet impôt sur les arrérages de l'espèce qu'ils sont appelés à payer quelle que soit la période à laquelle ces arrérages se rapportent.

D'autre part l'article 8 de la loi susvisée a mis fin au régime du versement forfaitaire applicable à certaines recettes des professions non commerciales.

En conséquence aucun paiement au percepteur ne doit désormais être effectué au titre de ce versement pour les années 1959 et suivantes.

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
M. DOUSSOULIN
vous offre les plus beaux Meubles de la région aux plus bas prix
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
La Bonne Adresse
Téléphone 93
57, Rue Droite, 57
Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

POISSONNERIE DES ARCADES
Tél. 273
SISTERON
Truites vivantes
Poisson congelé
Ecrevisses
Langoustes
Coquillages
LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE

AVANT TRANSFORMATIONS
Liquidation totale de Stock
CONFECTION HOMMES et DAMES
MUSSO Georges
5, Rue Saunerie
VENDRAI LE FONDS

Sensationnel !
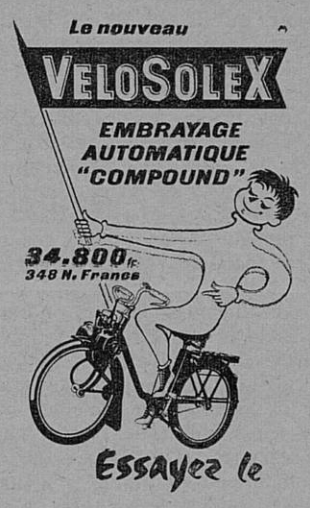

chez
Maxime BUES à SISTERON
Louis MIGNOT à LARAGNE
Roger PERRIN à SAINT-AUBAN

Agence PEUGEOT
Garage BARET
Avenue de la Libération - T. 44
Voitures Tourisme
Véhicules Utilitaires
PEUGEOT
Occasions toutes marques
Reprises — Crédit

POUR PEINDRE SOI-MEME
LA VEDETTE en boîte **375 frs le kg**
Peinture supérieure toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix
Garantie par la Cie des Vernis Valentine
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON
Par suite de l'application du décret du 4 Septembre 1959 le prix est baissé à **353 francs**

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Payez un juste prix
Du travail bien fait
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
chez
P. ARNOUX
52, Rue Droite
Le Spécialiste du Vêtement de Travail et du Linge de Maison

PARDAME DRALUX
A la Belle Jardinière
Grande Réclame de Blanc

Conord l'a étudié pour vous
Seul ce nouveau réfrigérateur renferme TOUS les perfectionnements que vous attendiez
GAMME CONORD 58 : 120, 148 ET 200 LITRES
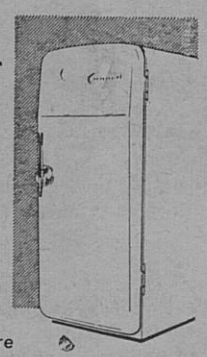
Ets Francis JOURDAN
Avenue des Arcades
SISTERON
CONORD vous offre
tout l'équipement de base d'un foyer moderne

Pour vos Meubles UNE SEULE ADRESSE
10, RUE SAUNERIE, 10
A COTE DE LA FONTAINE RONDE
24 Téléphone 24
Meubles BOUISSON
MAISON DE CONFIANCE PAS DE BLUFFS

© VILLE DE SISTERON

Transports SISTERON-MARSEILLE
Anciennes Messageries Pellegrin
COTTO, successeur
Dépôt : Henri BERNARD
Rue de la Mission — SISTERON
Départ pour Marseille Mardi et Jeudi
Livraison à domicile.

UNION GENERALE DES AVEUGLES

Par leurs démarcheurs à domicile, des entreprises dont le nombre augmente sans cesse, importunent le public en présentant des produits soi-disant fabriqués ou conditionnés par des Aveugles ou des handicapés physiques.

Cette pratique croissante, outre qu'elle lasse les personnes visitées, porte un grave préjudice moral aux Aveugles car trop souvent les prix, la présentation et la qualité ne sont pas en rapport avec l'article proposé et trop souvent aussi les Aveugles n'interviennent que peu ou même pas du tout dans la fabrication.

Il s'agit là d'appels à la générosité du public qui est trompé parce qu'il pense qu'une partie importante de ses achats va aux Aveugles et aux handicapés physiques alors que trop souvent il n'en est rien.

L'Union Générale des Aveugles et Grands Infirmes de France et d'Outre-Mer, l'association la plus importante de France par le nombre de ses adhérents Grands Infirmes, qui a pris il y a six ans la tête d'un mouvement de reclassement social des Aveugles par le travail, ne contrôle que « la Société d'Adaptation Appliquée et d'utilisation rationnelle de la main-d'œuvre aveugle » (S.A.U.R.M.A.).

De plus, grâce à cette collaboration, l'Union Générale des Aveugles et Grands Aveugles qui est à l'origine des améliorations premières de la Sécurité Sociale et de la Législation d'Aide Sociale en faveur des Aveugles et des Grands Infirmes, a pu mener l'action nécessaire pour le plus grand nombre de ses adhérents qui a cause de leur trop grande infirmité est dans l'impossibilité de travailler.

Elle poursuit ses efforts pour donner à la France le visage plus social prévu par la Constitution.

Les Aveugles et les Grands Infirmes désirant des renseignements sur la législation actuelle peuvent s'adresser à l'Union Générale des Aveugles et Grands Infirmes, Palais de la Mutualité, 24, rue St-Victor, Paris (5e).

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET
sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

CHRONIQUE DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS
(U. F. A. C, Basses-Alpes)

Le président Pierrisnard, président départemental de l'U.D. de l'U.F.A.C. communique la déclaration du Bureau National de l'Union Française des Associations de Combattants en date du 30 Janvier 1960 :

Dès les premiers jours du drame douloureux qui, depuis déjà plus de 5 ans, ensanglante l'Algérie, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de guerre, groupant 56 Associations Nationales et 2.500.000 membres, a ardemment souhaité qu'y soit apportée une solution pacifique, démocratique et juste garantissant les intérêts légitimes de la France et des populations intéressées.

Le 4 Octobre dernier, son assemblée générale votait en ce sens et à l'unanimité une importante motion se déclarant d'accord sur les principes de l'autodétermination.

Après le solennel et émouvant appel du Général De Gaulle, Président de la République, appel dont la conciliante fermeté et l'exceptionnelle élévation de pensée ont enlevé la conviction de toutes les personnes de bonne foi et touché tous les cœurs, l'U.F.A.C. tient à proclamer que, dans la dramatique conjoncture de l'heure, il n'est d'autre voie de salut que celle assurant l'unité de la Nation, le respect de l'autorité de l'Etat et le maintien de la légalité républicaine.

Elle condamne les responsables et leurs complices qui, en Algérie ont déclenché une insurrection armée.

A tous les Anciens Combattants de la Métropole et d'Outre-Mer, l'UFAC demande instamment de réaliser l'union qu'imposent les circonstances en affirmant leur volonté de tout mettre en œuvre pour assurer le salut de la Patrie.

Le Secrétaire Général
HOLVEQUE.

Recette de la Gourmandise

TARTE A LA CAROLINE

La Tarte : 1 étui de Pâte Feuilletée ANCEL ; 4 cuillerées à soupe d'eau froide ; 150 g de beurre.

La Garniture : 1 étui de Gâteau de Riz « Minute » ANCEL vanillé (sans fruits) ; 3/4 de litre de lait ; 1 jaune d'œuf ; 500 g de pommes (de préférence des reinettes) ; 75 g de sucre ; 4 cuillerées à soupe d'eau, un peu de sucre en poudre.

Préparation : préparer une pâte feuilletée conformément au mode d'emploi contenu dans l'étui et en garnir un moule à tarte bien beurré de 26 cm de diamètre. Peler les pommes, en enlever les cœurs, les couper en petits morceaux et, avec 75 g de sucre et 4 cuillerées à soupe d'eau, les faire cuire en marmelade très lisse et réduite. La laisser refroidir, et l'étaler alors sur le fond de pâte.

Entre-temps, préparer un Gâteau de Riz « Minute » ANCEL vanillé d'après le mode d'emploi indiqué sur l'étui ; après cuisson, y incorporer le jaune d'œuf battu en remuant et en recouvrir la marmelade de pommes. Faire cuire environ 35 minutes à four chaud.

Saupoudrer de sucre en poudre à la sortie du four.

Agence « L'ABEILLE »
Assurances de toute nature
Achetez Scooter, Auto Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
● décision rapide
● formalités simples
● conditions les meilleures
● aucun frais de dossier
SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
A. ALIBERT
11, rue de Provence, SISTERON

COMMUNIQUE

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Par arrêté préfectoral no 60-16, en date du 12 Janvier 1960, les dispositions en vigueur permettant la répression du bruit occasionné par les véhicules à moteur ont été rappelées.

Il est en particulier stipulé, en se référant à l'article A 70, du Code de la Route et à l'arrêté ministériel du 3 Août 1957, que sont et demeurent interdites dans les agglomérations toutes manœuvres des organes moteurs des véhicules, ayant pour conséquence l'émission de bruits excessifs, causés soit par l'échappement (silencieux inefficaces ou défaut de silencieux), soit par des démarrages à coups intensifs d'accélérateur.

Ces dispositions sont rappelées instamment à l'attention des propriétaires et conducteurs des véhicules à moteurs et spécialement de ceux à deux ou trois roues.

Les services de police et de gendarmerie ont reçu mission de relever systématiquement les infractions commises ; les procès-verbaux correspondant seront transmis aux tribunaux compétents, en vue de l'application des sanctions prévues aux articles ci-après du Code de la Route.

Article R 230. — Toute personne qui aura contrevenu aux dispositions du Livre I concernant... les organes moteurs, sera punie d'une amende de 4.000 à 6.000 francs.

En cas de récidive une peine d'emprisonnement de 8 jours au plus pourra être prononcée.

Article R 4. — Tout conducteur d'un véhicule qui aura omis sciemment d'obtempérer à une sommation de s'arrêter émanant d'un fonctionnaire ou agent chargé de constater les infractions et muni des insignes extérieures et apparents de sa qualité ou qui aura refusé de se soumettre à toutes vérifications prescrites concernant le véhicule ou la personne, sera puni d'un emprisonnement de dix jours à trois mois et d'une amende de 30.000 à 300.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

Installations Electriques
FORCE LUMIERE
REPARATION - DEPANNAGE
DEVIS SUR DEMANDE
Albert CHABAUD
Artisan Electricien
Le Gand — SISTERON

En 5 minutes
vous aurez chaud
de la cuisine
à la salle à manger
du salon
à la chambre à coucher
avec le nouveau
« BUTARADIANT »
Antargaz 2 vitesses
Sécurité Puissance
Elégance Mobilité
Pour votre confort
ETS BARET
Garage AUTO-DURANCE
Télé. 44

A TEMPS NOUVEAU
PEINTURE MODERNE
ISOLANTE
DECORATIVE
ISODECOR
La Peinture sans rivale
Droguerie Paul BERNARD
Rue Droite — SISTERON

Votre Tailleur...
Pierre Ménardo
54, Rue Droite, SISTERON
chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

GARAGE DU DAUPHINÉ
A. BRUN
informe sa clientèle
qu'il est SEUL Concessionnaire Exclusif
pour la gamme SIMCA
ARONDE, ARIANE, VEDETTE et FIAT

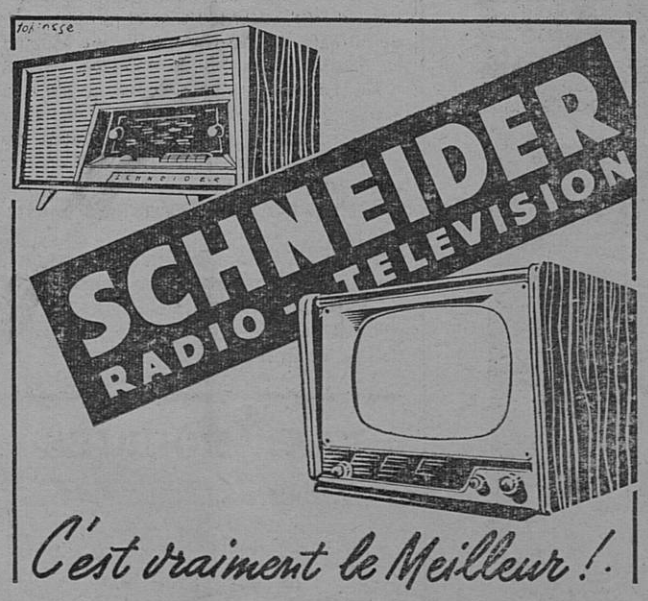

RICHAUD Georges
Nouvelle Avenue SISTERON

MACHINES A LAVER
Lincoln
RICHAUD Georges
Radio Diplômé
Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F. et Téléviseurs
Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA — SCHNEIDER
DUCRETET-TOMSON
Poste TRANSISTORS — Grandes Marques
Auto-Radio RADIOMATIC et AREL
Appareillage Electro-Ménager THERMOR et CALOR
Machines à laver LINGEX-BONNET et LINCOLN
Réfrigérateurs SIBIR et BONNET Compresseur
Vente de Disques, Tourne-disques, Electrophones. Location Poste et Pik-Up
FACILITES DE PAIEMENT — VENTE A CREDIT
Avant tout achat d'un Téléviseur comparez l'image SCHNEIDER
Essais sur demande sans engagement d'achat

La Maison Marceau BLANC
Les 4 coins
SISTERON
informe les intéressés
qu'elle tient à leur disposition
toute la gamme des Fuels domestiques
en emballages de 20, 50, 200 litres ou par citernes.

il y a un
FRIGÉCO
pour vous
8 modèles
dont le célèbre
"FRIGÉCO MURAL"
RANUCCI ELECTRICITE GENERALE
ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

Assurez-vous aisément
un chauffage plus régulier
et plus économique
Commandez :
MobilFuel
chez
STATION « MOBIL »
A. RANQUE SISTERON Tél. 62
Parfaitement fluide et homogène, MobilFuel protège vos chaudières contre tous les dépôts néfastes, maintient les filtres propres, les tuyauteries et cuves bien dégagées, vous assure sécurité et régularité de marche.
votre chaudière mérite Mobil

HOTEL DU ROCHER
SISTERON
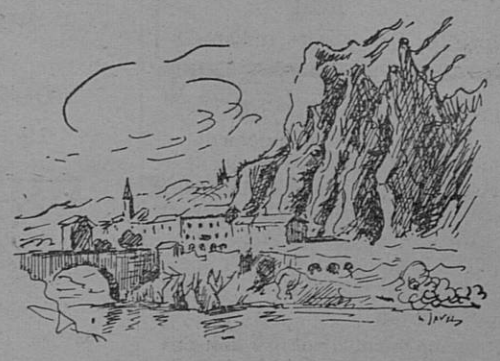
SISTERON
Ouvert toute la nuit

© VILLE DE SISTERON

ASSURES SOCIAUX

Les assurés sociaux de Sisteron sont informés qu'une permanence sera assurée à la Mairie de Sisteron par un Agent de la Caisse de Sécurité Sociale des Basses-Alpes, le Mardi 23 Février 1960, de 16 à 18 heures.

LA FOIRE

La deuxième foire de l'année a été dans son ensemble, bien calme. Le matin la neige et la pluie ont fait leur apparition et ce n'est que vers 11 heures que cette foire a pris un peu tournure.

La vente des porcelets avait un grand succès, marchandise rare cependant, à la vente entre 350 et 400 frs le kilog ; les moutons se fixaient entre 260 et 300 frs le kilog ; les agneaux montaient à 350 frs le kilog.

Les marchands forains avaient leur clientèle habituelle. Assez de monde autour du matériel agricole exposé.

MAISON DE LA CULTURE ET DE REPOS POUR FONCTIONNAIRES

La Fédération Nationale des Ecrivains et Artistes Fonctionnaires crée une Maison de la Culture, de Repos et de Retraite réservée aux fonctionnaires des administrations d'état, départementales, communales et services concédés, se consacrant, en dehors de leurs fonctions administratives, à une activité littéraire ou artistique.

Ceux de nos lecteurs intéressés par cette réalisation peuvent se mettre en rapport avec la F.N.E.A.F., 30, rue René Boulanger, Paris (10me).

CONCOURS du VIOLON D'INGRES

Le concours littéraire du « Violon d'Ingres » pour 1960 est ouvert. Il est destiné à récompenser les auteurs de romans, de livres pour enfants, de poèmes (nombreux prix), de pièces de théâtre, de reportages, de scénarii, de photographies, de dessins humoristiques.

Le règlement complet en est adressé contre timbre sur simple demande adressée à la Fédération Nationale des Ecrivains et Artistes Fonctionnaires, 30, rue René Boulanger, Paris (10me) qui annonce aussi une anthologie de poètes fonctionnaires.

CROIX-ROUGE

Dimanche dernier, dans le local de la rue du Jalet, a eu lieu une élection pour le renouvellement partiel du Comité. Ont été élues : Mesdames Casanova, Decaroli, Michel, Vernet, Vives.

Le nouveau bureau de la Croix-Rouge Française, section de Sisteron, sera formé prochainement.

MERITE AGRICOLE

M. Brémond Fernand, conseiller municipal, président local du Syndicat des Exploitants Agricoles, vient d'être promu Officier du Mérite Agricole.

A Fernand Brémond, sympathiquement connu et estimé, nous adressons nos félicitations.

CANAL DE VENTAVON

Les souscripteurs du Canal de Ventavon sont informés que la liste des membres appelés à faire partie des assemblées générales de 1960 est déposée en Mairie de Laragne du 15 Février au 1er Mars 1960.

Un registre est ouvert pour recevoir les réclamations.

HIVER 1960

le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants

chez

Jean PASCAL

18, Rue Droite à SISTERON

qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.

Dépositaire exclusif des tissus DORMEUIL

Anglais, Français et Italien.

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant Février sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement (4,50 N.F.) à notre C. C. P. 156-36 Marseille ou au bureau du journal.

Tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 0,30 N.F.

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES ANCIENS DES GARNISONS PERMANENTES DE MODANE ET DE MAURIENNE APPEL AUX ANCIENS

Le 12 Juin 1960 aura lieu à Modane (Savoie) un rassemblement de tous les anciens militaires, ayant tenu effectivement garnison à Modane ou en Maurienne.

Ce rassemblement qui se situe dans le cadre des manifestations qui marqueront la commémoration du Centenaire du Rattachement de la Savoie à la France, doit revêtir une ampleur sans précédent.

Tous les anciens qui ont eu l'honneur de servir dans cette région frontière, auront à cœur de participer à ce carrefour « de l'Amitié et de la Fraternité ».

D'autre part, ils pourront, accompagnés de leurs parents et de leurs amis, assister aux brillantes festivités qui auront lieu le 12 Juin 1960 à Modane.

Anciens, nos frères d'armes, Anciens nos amis, en masse vous participerez au rassemblement national du 12 Juin.

Cet appel s'adresse aux Anciens Militaires de tous grades des : Bataillon de Chasseurs Alpins ; Bataillon de Forteresse (71e) ; Infanterie Alpine (99e R.I.A.) ; Génie (4e) ; Artillerie (154e R.A.P) ; Brigade de Gendarmerie ; Poste de Garde-Mobiles ; Services (Chefferie, Santé, Intendance, Transmissionns, Matériel, etc...)

Afin que l'organisation soit parfaite, il importe que les Anciens désireux de participer au rassemblement, se fassent d'ores et déjà connaître en écrivant au siège social du rassemblement national : Café Le Glacier, 16, Place Notre-Dame, Grenoble, et en indiquant notamment : nom, prénom, ancien corps d'affectation, ancienne garnison, membres accompagnant (parents et amis).

Ces renseignements ne constituant pas un engagement formel, serviront néanmoins à établir les prévisions indispensables, pour une bonne organisation.

Il serait souhaitable que dans chaque département cet appel suscite les bonens volontés.

Ainsi les Anciens désireux d'apporter leur contribution à cette organisation, pourront se faire connaître en s'adressant au Président du Comité d'Organisation du Rassemblement National des Anciens de Maurienne : M. Simonet, 9, rue Léo Lagrange, Grenoble (Isère).

Nous comptons sur vous. En masse vous répondrez « Présent » le 12 Juin à Modane et à la Maurienne.

Composition du Bureau :

Président : M. Simonet (99e RIA) 9, rue Léo Lagrange, Grenoble.

Vice-Présidents : M. Convert (4e Génie) 1, rue Marceau, Grenoble (Tél. 44-36-20) ; M. Vincendet (154e RAP) 8, rue Gabriel Péri, Fontaine (Tél. 44-83-58).

Secrétaire : M. Romano (99e RIA) 14, avenue Littré, Grenoble.

Secrétaire adjoint : M. Bozon (13e BCA) Café Le Glacier, 16, Place Notre-Dame, Grenoble (Tél 44-35-97).

Trésorier : M. Perinetti (e, 11e 15e BCA) 19, rue Elysée Reclus, Grenoble.

Membres : M. Fiat (11e BCA), 19, rue Georges Sand, Grenoble (Tél. 44-88-00) ; M. Duc (99e RIA) Café de la Mairie, Gières; M. Rambaudi (Service Matériel) 2, rue Pégoud, Fontaine ; M. Mano (11e BCA) 20, rue Revol,, Grenoble ; M. Frasson Botton (SES) 25, rue Joseph Bouchayer, Grenoble ; M. Epally (Transmissions) 11, avenue de Vizille, Grenoble.

les "TOUT-ÉCRAN" 43 et 54 cm

PHILIPS

c'est plus sûr !

Démonstration et vente :

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON

Tél. 197

ETAT-CIVIL

du 12 au 18 Février 1960

Naissances : André Osswald, avenue de la Libération. — Sylvie Yvette Briançon, avenue de la Libération. — Olivier Thierry Branswyck, avenue de la Libération. — Laurent Louis Gino Santi, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Max Yves Louis Couton, cafetier, domicilié à Sisteron, et Marie-Thérèse Eugénie Isnard, sténo-dactylo, domiciliée à Sisteron.

Décès : Giovanni Celant, 81 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Mison - Sisteron - Ribiers - Bevons

Les familles LATIL Arthur, RIVAS, CHASTEL, GIRAUD, LATIL Albert, Parents et Alliés, remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur LATIL Achille

leur père, beau-père, frère, grand-père, oncle, cousin, décédé le 13 Février 1960, dans sa 79me année.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Marthe BONTOUX ;

Les familles BONNAFOUX, RODIER, FORE-GEORS, BODIN, BERNARD, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui, nombreuses, leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Madame Charles BONTOUX

DEPOT

TEINTURERIE DEGRAISSAGE

Mme MARGAILLAN

12, Rue de Provence — SISTERON

1er étage — Téléphone 194

Votre 1re Voiture

...RIEN A PAYER

Pendant 3 mois

avec le crédit de 1er équipement qui vous permet de rouler tout de suite et de ne rien verser pendant 3 mois.

Un léger acompte le jour de la livraison.

La 1re traite 3 mois plus tard.

Et au total jusqu'à 2 ans pour achever de payer votre voiture.

Pour tout renseignement complémentaire adressez-vous à

Alpes-Automobiles

DECAROLI Frères

Concessionnaire RENAULT

Tél. 64 SISTERON

MISON

RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE

L'adjudication au rabais a eu lieu Mercredi 10 Février à la Mairie de Mison. Elle avait attiré 12 soumissionnaires.

Le plus offrant avait fait un rabais de 10 pour cent, mais celui-ci étant inférieur à celui fixé, il sera procédé à une nouvelle mise en adjudication le 9 Mars 1960. Espérons que cette dernière sera plus fructueuse.

ENTREPIERRES

ELECTRIFICATION

Enfin ça brille depuis longtemps la moitié de la commune était électrifiée, on attendait avec impatience qu'on finisse le hameau de Mézien et Naux, aujourd'hui c'est chose faite.

La réception des travaux a eu lieu Jeudi 11 Février en présence des personnalités de E.D.F., du président du Syndicat d'Electrification, du Maire, une partie du Conseil Municipal ; le courant a été mis en service le même jour.

Nos félicitations à tout ce personnel, sans oublier notre ancien Conseil Municipal qui n'a jamais rien régligé pour le bien-être de tous les habitants de la commune.

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES

de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

L'OFFICIEL DES MARQUES

Caractéristiques et Prix des Voitures Camions, Motos, Tracteurs Agricoles

Le numéro du 1er trimestre donne les caractéristiques et prix des voitures, véhicules industriels, motocyclettes et tracteurs agricoles neufs et la cote de 2.380 modèles d'occasion de ces mêmes véhicules.

C'est un guide précieux pour les acheteurs et les vendeurs qui y trouveront tous les détails de la construction de tous véhicules à moteur neufs et d'occasion.

Envoi franco contre 3 NF (300 frs) en timbre ou mandat.

L'OFFICIEL DES MARQUES

23, rue Truffaut — Paris (17e)

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques

Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs et Pompes Electriques

Electro-Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

une Machine à Coudre NEVA
une Machine à Tricoter MIP-BRANDT
une Machine à Laver OVIATIC
un Cyclomoteur, un Vélo SOUVET

s'achète chez

ROME

Rue du Rieu, SISTERON - Tél. 178

Imprimerie LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Vous qui avez un CAMION (Transports Publics et Transports Privés) abonnez-vous à

« SERVICE-TRANSPORTS »

S.A.R.L. au capital de 7.000.000 de frs

Directeurs co-gérants : Jacques SERIS, H.E.C. et Maurice ALLEGRE

Siège Social : 7, rue de Laborde, PARIS (8me)

Siège Administratif : 34 bis, rue Vignon, PARIS (9me)

Bureau à SISTERON: B 3 Les Arcades

Directeur : René REYNAUD

Agences dans toutes les grandes villes

APPAREILS MENAGERS ET DE CHAUFFAGE MAZOUT

Etablissements Francis JOURDAN

Avenue des Arcades — SISTERON

Charbons de toutes provenances

E. JOUVE

Avenue de la Libération — SISTERON — Tél 43

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON

Concessionnaire de

Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES

PUBLICITE

ECLAIRAGE INCANDESCENT FLUORESCENT NEON

Toutes teintes

Tous dessins

Toutes Installations Electriques et Réparations FORCE et LUMIERE

Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

Votre **Vestalux** lave comme vous elle **ménage** votre linge

Ets Francis JOURDAN
Avenue des Arcades
SISTERON

CONORD VOUS OFFRE TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASE D'UN FOYER MODERNE

© VILLE DE SISTERON